

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2024.03.04 du 14 mars 2024 portant sur le renouvellement du Conseil scientifique pour 3 ans

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 351-7;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur du Comité national modifié, notamment ses articles 9 et suivants ;

Vu la délibération n° 2021-03-07 du 11 mars 2021 portant adoption de la charte du conseil scientifique du FIPHFP

Sur proposition du Conseil scientifique,

Après en avoir délibéré

Décide

1 – A compter du 14 mars 2024, le Conseil scientifique est composé pour une durée de trois ans (2024-2027) de :

- **Neuf conseillers :**
 - Docteur Michel BUSNEL,
 - Madame Solange FASOLI
 - Monsieur Florian FORESTIER
 - Monsieur Rodolphe GELIN
 - Docteur André GUENEC
 - Monsieur Francis GUYTEAU
 - Madame Mai-Anh NGO
 - Professeur Bernard PACHOUD
 - Madame Anna PICARD
- **Des membres de droits** issus des membres du Comité national du FIPHFP : La présidente/le président(e) et les rapporteuses/rapporteurs des commissions, qui peuvent se faire représenter en cas d'empêchement.
- **La directrice** ou sa (son) représentant (e) en cas d'empêchement

2 - la directrice du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargée de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du Fonds et de sa publication –sur le site internet du Fonds.

Délibération n° 2024.03.04 du 14 mars 2024 portant sur le renouvellement du Conseil scientifique

Nombre de membres présents au moment de la délibération : 23

Nombres de membres votants : 18

Abstentions : 0

Nombre de voix « Pour » : 18

Nombre de voix « Contre » : 0

La délibération est adoptée - ~~rejetée~~

A Paris, le 14 mars 2024

La Présidente



Françoise DESCAMPS-CROSNIER

Le Directrice



Marine NEUVILLE